

Ces maisons forestières qui

C'est une randonneuse qui a sonné la révolte avec une pétition en ligne, début février, dans le but de dénoncer l'inaction des pouvoirs publics dans l'Estérel. Avec la labélisation Grand site de France, c'est désormais une volonté commune.

Mais qu'est-il arrivé à la Duchesse ? Cette maison forestière située au cœur du massif de l'Estérel, un temps restaurée, équipée de panneaux photovoltaïques, de WC et de l'eau courante (*Lire Var-Matin du 9 juin 2022*), est aujourd'hui fermée et à nouveau inanimée. Laure Scarzello, randonneuse amoureuse de l'Estérel, est à l'initiative d'une pétition intitulée « Qui a déshabillé la Duchesse ? » depuis début février et ayant réuni près de 1300 signatures. « Je l'ai visitée il y a quelques années. J'y avais croisé René l'Alsacien, un monsieur âgé qui nous avait expliqué qu'il avait rénové seul la Duchesse et y avait installé un petit musée que nous avons visité. Il disait avoir un accord oral avec un garde de l'Office national des forêts (ONF). Il avait fait quelque chose d'extraordinaire, en libre accès. En décembre dernier, j'y suis retournée avec mon père. Il n'y avait plus de panneau à l'entrée, l'annexe était fermée. Les toilettes avec l'eau courante, très pratiques au cœur du massif, avaient disparu. Il n'y avait plus de table de pique-nique non plus. »

Le Malpey sur la voie de la guérison

Bastien Neyra, qui s'est installé dans l'Est-Var parce qu'il était tombé amoureux du massif, a décidé de prendre les choses en main et a créé un fonds de dotation, la Fondation Estérel Project, dont le but est de faire appel au mécénat afin de disposer d'un capital en mesure de sauvegarder et préserver l'Estérel, qu'il s'agisse de l'entretien d'un chemin, du nettoyage d'une parcelle ou bien encore de la restauration du patrimoine bâti. Et l'agent immobilier de métier connaît bien le sujet des maisons forestières. « Toutes ne sont pas dans le même état. Pour certaines qui n'ont même plus de toit, cela paraît compliqué de les reconstruire par exemple. Mais pour les autres, et notamment les deux encore habitées (Louve et Trois Termes), c'est nécessaire si on veut les sauvegarder. »

Bonne nouvelle, la Fondation serait en discussions avancées avec l'ONF en vue d'une intervention sur deux projets. L'un d'eux concerne la maison forestière des Trois Termes, où il faut refaire les enduits pour éviter les infiltrations d'eau car l'enveloppe extérieure s'est dégradée avec le temps. L'autre cible avec le massif, l'une des portes d'entrée du massif, très abîmée. « On souhaiterait la nettoyer et la fermer correctement pour éviter les squats. C'est dommage, c'est l'une des vitrines de l'Estérel. De notre côté, nous ne voulons rien entreprendre sans avoir signé une convention avec l'ONF au préalable. De plus, il ne s'agit pas, ici, de travaux à proprement parler donc seule l'ONF serait en charge de valider ou non le projet. Une convention devrait être signée bientôt, d'ici la fin du mois, nous attendons le retour de l'ONF. L'idée, c'est d'avancer pas à pas, de faire nos preuves, avec ce premier chantier, pour, peut-être, en obtenir d'autres dans le futur. »

Une première convention confirmée par le directeur départemental de l'ONF, François Bland (lire par ailleurs) : « La convention pour un partenariat avec la Fondation Estérel Project, qui prévoit un nettoyage et la fermeture du site pour la maison forestière de Malpey, doit effectivement être signée dans les jours à venir au plus tard. »

1. change.org/fr/qui-a-deshabille-la-duchesse

Dossier 1. T.
 jomatis@nicematin.fr
 Photos : Ph. Arrassan et DR

« On aimerait restaurer tout ce patrimoine »

Le Syndicat mixte du grand site de l'Estérel (SMGSE), dans le cadre de son opération Grand site de France, un label dont l'objectif est de préserver sans sanctuariser le massif, avait prévu de réhabiliter les maisons forestières de l'Estérel avant de faire face au mur ONF.

« On aimerait restaurer tout ce patrimoine mais nous sommes aujourd'hui bloqués car elles sont la propriété de l'ONF et nous n'avons pas leur accord pour le faire », se résout, sans toutefois désespérer, Georges Botella, maire de Théoule-sur-Mer et président du SMGSE. Le principal problème réside dans le fait que ce parc bâti est installé en forêt domaniale. Il appartient par conséquent à l'Etat qui en confie la gestion à l'ONF, un organisme qui manque cruellement de moyens.

« Du coup, ils ne s'occupent pas de ces

maisons forestières, poursuit l'élu maraîchin. Ils préféreraient les fermer et les laisser déperir. Nous avons même élaboré un plan de restauration fut un temps, et espéré installer nos locaux dans l'une d'elles, au Gratais, mais c'est tombé à l'eau et je ne peux pas les obliger à agir. C'est dommage, nous, élus des neuf communes de l'Estérel, sommes tous favorables à une conservation ainsi qu'une valorisation de ce patrimoine. »

Si la communication entre le syndicat et l'ONF n'est pas coupée, les négociations restent difficiles.

« Nous échangeons mais ils ne disent ni oui ni non. C'est un interlocuteur qui a malheureusement peu de moyens. Nous, les moyens, on les a mais on n'a pas la main. Et quand on propose de mettre nos moyens à leur disposition, ils ne répondent rien... »



Pour celle du Malpey, tout reste à faire... mais un projet de nettoyage et de sécurisation est sur le point d'être lancé d'après l'ONF. L'intérieur (à droite) est en ruines.



La maison forestière de la Duchesse, un temps rénovée par un amoureux de l'Estérel, devrait bientôt être ouverte au public.

mériterent d'être restaurées

L'ONF entend l'impatience et veut avancer

François Bland, directeur de l'Office national des forêts (ONF) pour le Var et les Alpes-Maritimes, est conscient de l'état dégradé de certaines maisons forestières dans l'Estérel et évoque sans mal une volonté commune, notamment dans le cadre de l'opération labélisation Grand site de France, pour que les choses évoluent positivement... et pas à pas.

D'après le syndicat mixte du grand site de l'Estérel (SMGSE) ainsi que la Fondation Estérel Project, l'ONF bloque l'ensemble des projets de réhabilitation des maisons forestières... Pourquoi ?

Ces maisons forestières appartiennent au patrimoine de l'État et pour certaines sont en mauvais état. Elles constituent un patrimoine bâti de l'Estérel, elles ont une histoire, cela nécessite que l'on ait une ambition de préservation de ce patrimoine et nous sommes tous d'accord là-dessus. L'ONF ne veut pas bloquer les projets et veut au contraire porter cette ambition. Pas seul mais aux côtés notamment du SMGSE, qui porte le projet de labélisation Grand site de France, ainsi que de l'État, le propriétaire. D'une certaine façon, on est prêt à avancer.



François Bland, directeur départemental de l'ONF, est conscient des enjeux et de l'attente autour de la restauration des maisons forestières et souhaite que des projets voient le jour.

possible car la bâtisse est en zone rouge. Il faut intégrer l'ensemble de ces besoins pour chacune des maisons forestières. Tout cela prend du temps et fait partie du programme d'action dans le cadre de l'opération Grand site de France. Mais il faut avancer, c'est vrai.

La quête de ce label aide-t-elle à décanter les choses ?

Incontestablement. C'est une dynamique qui va être facilitante car territoriale et porteuse d'un projet à grande échelle. C'est nécessaire pour réunir toutes les conditions de faisabilité.

Pourquoi sans cela les choses ont-elles tant traîné ?

Si on regarde en arrière, nous avons souvent des réflexions isolées. C'est plus difficile quand on est seul pour monter un tel projet. Il faut bien cerner ce qu'il faut faire, trouver le financement, etc. Aujourd'hui, réussit, c'est se fonder dans une dynamique collective.

Certains mettent en cause l'ONF directement...

Ces terrains, ces bâtis, sont la propriété de l'État et dont la gestion a été confiée à l'ONF. Or, l'ensemble des acteurs doit rester à sa place. Et pour avancer, il faut que tous travaillent de manière étroite et cohérente. Les conditions sont désormais réunies. L'ONF saura être réactive et confier des restaurations à d'autres acteurs. Et on verra cela maison par maison. J'entends les impatiences mais nous souhaitons tous élaborer des projets communs à travers une vision de territoire.



La Duchesse devrait bientôt être rouverte au public

À la question posée en lien avec les travaux et aménagements entrepris par René l'Alsacien, dont la plupart ont aujourd'hui été réalisés, le directeur départemental de l'ONF répond sans ambages :

« C'est effectivement un lieu entretenu et mis en valeur par ce monsieur. Il y avait érigé un petit musée et en avait fait un lieu vivant. De fait, c'est un endroit calme, propre et respecté. Une situation, d'une certaine façon, qui convenait bien à l'ONF et aux différents acteurs du territoire. Mais ces actions doivent se réaliser dans un cadre, ne serait-ce que pour sécuriser les choses juridiquement. Il paraissait donc important qu'il puisse avoir une formalisation dans l'utilisation de l'espace. Cela concernait plusieurs points, comme régulariser son accès en voiture sur des axes fermés à la circulation publique ou l'usage même de la maison. Pour nous, c'était important de formaliser tout



Pour l'instant, un panneau indique à l'entrée que des travaux de sécurisation sont en cours.

cela. Ce ne sont pas tant l'occupation et les petits aménagements comme des bancs pour pique-niquer que d'autres plus importants, comme l'installation de panneaux photovoltaïques, qui doivent être réalisés en conformité avec la réglementation générale du site. Il s'agit de sujets qui à une certaine époque nous étions moins exigeants par le passé. Or, avec le projet ambitieux du label Grand site de France, les choses, cela devient plus important. Je ne re-mets pas en question la

plupart des choses entreprises sur la Duchesse. Son action permettrait un équilibre et une préservation du bâti. L'ONF lui a demandé de formaliser tout ça et lui a estimé que dans ces conditions, il était préférable de tout retirer. L'ONF n'avait nullement cette intention. Depuis, la Duchesse est fermée car des travaux d'élagage doivent être réalisés sur une branche menaçante située au-dessus du jardin. Ce n'est que temporaire et elle sera rouverte une fois les travaux terminés. »

De quelles utilisations parle-t-on ?
On est très ouvert. On peut cibler une fonctionnalité comme l'habitation d'un garde forestier, un usage touristique. On peut aussi penser à une restauration ayant une visée conservatoire pour le bâti car il fait partie du paysage, du caractère et de l'histoire du site. Ou encore le valoriser à destination de la biodiversité et en faire un gîte à chauve-souris, par exemple. Il faut tout de même, alors, une action pour arrêter la dégradation. On parle de cristallisation de son état. Le tout, évidemment en conformité avec les lieux.

Il y a aussi le risque de feu de forêt...

Et beaucoup de secteurs sont concernés par des plans de prévention des risques d'incendie de forêt (PPRIF) dans l'Estérel. C'est là toutes la difficulté car cela exclut certains usages. Parfois, nous aimerions accueillir du public mais ce n'est pas